

**Assemblée générale**

Distr. générale
26 juillet 2000
Français
Original: anglais

**Comité préparatoire intergouvernemental
de la troisième Conférence des Nations Unies
sur les pays les moins avancés**

Première session,
New York, 24 juillet 2000
Point 3 de l'ordre du jour

**Rapport de la troisième réunion interinstitutions
sur la préparation de la troisième Conférence
des Nations Unies sur les pays les moins avancés**

New York, 20 juillet 2000

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Ouverture de la réunion	2
II. Déclarations	2
III. Déclaration de clôture de la présidence	
Annexes	
I. Contributions des différentes institutions	9
II. Ordre du jour	12
III. Participation	13

I. Ouverture de la réunion

1. La troisième réunion interinstitutions a été ouverte par la Secrétaire exécutive de la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés. L'ordre du jour et l'organisation des travaux adoptés par la réunion sont reproduits dans l'annexe II.

II. Déclarations

2. Le **Secrétaire général adjoint de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED)** indique que le Secrétaire général de la Conférence privilégiait une approche comportant quatre éléments interdépendants : l'intégration, l'appropriation, l'action et la mise en oeuvre. Par intégration, il entendait, d'une part, la pleine participation de l'Organisation des Nations Unies et des autres organisations internationales et, de l'autre, la participation de tous les pays, pays les moins avancés (PMA) comme pays donateurs, ainsi que de la société civile et de la communauté des affaires. L'appropriation du processus par les PMA – tant au niveau de leurs programmes nationaux qu'au niveau du programme mondial – constituait un facteur critique pour asseoir la légitimité et favoriser des conditions plus propices à la mise en oeuvre. Pour que la troisième Conférence des Nations Unies sur les PMA aboutisse à de meilleurs résultats que les précédentes, les propositions soumises pour adoption à la Conférence devaient être pragmatiques et concrètes, prévoyant des réalisations mesurables.

3. La **Secrétaire exécutive de la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés** a rappelé que le mécanisme des réunions interinstitutions avait été établi pour assurer la pleine mobilisation et coordination de l'ensemble des organisations et organismes des Nations Unies compétents afin de préparer la troisième Conférence sur les PMA et d'en assurer le suivi. S'agissant de la déclaration du Secrétaire général des Nations Unies à la Réunion ministérielle des pays les moins avancés d'octobre 1998, la Secrétaire exécutive a rappelé que M. Kofi Annan avait considéré que la troisième Conférence sur les PMA devait avoir la participation la plus large possible et servir de point de ralliement pour les gouvernements, l'Organisation des Nations Unies, les autres organisations internationales, la société civile et le secteur privé, dans le but essentiel de mettre au point un nouveau programme de développement en faveur des PMA. L'objectif de la troisième réunion interinstitutions était d'examiner des propositions spécifiques que les organisations et organismes souhaitaient formuler dans le cadre du processus préparatoire et de la Conférence elle-même.

4. La **Secrétaire de la Conférence** a présenté les propositions du secrétariat concernant la structure de la troisième Conférence sur les PMA. Le principal objectif ayant présidé à la mise au point de cette structure a été à la fois de la rendre attrayante et performante. Compte tenu de l'expérience de la dixième session de la CNUCED, des efforts ont été faits pour assurer une interaction positive des divers éléments de la Conférence afin de contribuer à des résultats concrets et mesurables. Des expositions pourront aussi avoir lieu dans un pavillon mis à la disposition des PMA, des pays donateurs, de l'ONU et des autres organisations internationales. La Secrétaire de la Conférence a encouragé les organismes à faire savoir s'ils souhaitent coordonner l'une ou l'autre des manifestations spéciales ou y participer.

5. Le **représentant de la Commission économique pour l'Afrique (CEA)** a signalé, en ce qui concerne les préparatifs de fond de la Conférence, que la CEA se félicitait du thème « L'intégration grâce à la compétitivité fondée sur le savoir », qui allait dans le sens des recommandations formulées par un Groupe d'experts de la CEA sur les stratégies de développement en Afrique, qui s'est réuni en mars 2000 (ECA/ESPD/AD-HOC/EXP/04/2000). Cependant, étant donné que le mot « intégration » pouvait donner à penser que les pays en développement ne font pas partie de l'économie mondiale, il serait préférable que ce thème s'intitule « le développement grâce à la compétitivité fondée sur le savoir ». Pour ce qui est du processus préparatoire, la CEA préparait activement la Conférence des ministres africains des finances, durant laquelle une manifestation spéciale sur les PMA d'Afrique devait aussi avoir lieu.

6. La **représentante du Bureau du Coordonnateur spécial pour l'Afrique et les pays les moins avancés** a rappelé que son bureau avait établi une note sur les liens entre les grandes conférences et sommets de l'ONU et le Programme d'action pour les années 90 en faveur des PMA, comme cela était demandé par le deuxième Forum consultatif. Ce rapport a conclu que toutes les conférences de l'ONU qui se tiendraient à l'avenir devraient mettre en évidence les problèmes particuliers des PMA et que des mécanismes adéquats devraient être mis en place pour suivre l'incidence concrète de ces conférences sur le développement de ces pays. La représentante a souligné l'importance vitale du secteur de l'énergie pour le développement des PMA et a rappelé que son bureau travaillait en étroite coopération sur cette question avec le Service de l'énergie du Département des affaires économiques et sociales. Le Bureau du Coordonnateur spécial pour l'Afrique et les pays les moins avancés préparera une note de synthèse sur le développement énergétique des PMA, qui sera utilisée, en même temps que les résultats de la réunion d'un groupe ad hoc d'experts qui doit être organisée en collaboration avec d'autres organismes de l'ONU, comme contribution au débat interactif sur le « renforcement de la capacité de production ». Le Bureau du Coordonnateur spécial pour l'Afrique et les pays les moins avancés contribuera aussi à la Conférence sur les femmes chefs d'entreprise.

7. Le **représentant de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP)** a signalé que la Commission aidait les PMA d'Asie et du Pacifique à préparer leurs plans d'action nationaux : trois études sous-régionales ont été achevées et l'étude de synthèse sera prête d'ici peu. Une réunion préparatoire régionale devrait se tenir avant la fin de 2000 et un document présentant la position des PMA d'Asie et du Pacifique, mis au point à partir de cette réunion, devrait être soumis à l'approbation d'une réunion spéciale de la CESAP au début de 2001. Le représentant de la CESAP s'est inquiété de la question de « l'appropriation », qui implique que tous les rapports nationaux devront être approuvés par les gouvernements; cela entraînera sans doute des problèmes de délais.

8. Le **représentant de l'organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)**, rappelant que durant la deuxième réunion interinstitutions, son organisation a annoncé qu'elle ferait une contribution de fond à la Conférence, a confirmé que le travail progressait sur un document de réflexion. L'étude entreprise serait axée sur les perspectives, et une stratégie d'accélération, du développement agricole des PMA dans le cadre de la mondialisation et de la libéralisation. Elle analyserait, entre autres, les principales contraintes concernant la production, le cadre institutionnel et réglementaire, les problèmes d'accès aux marchés ainsi que les stratégies destinées à surmonter ces contraintes, ne perdant pas de vue l'objectif gé-

néral de promotion de la croissance et de réduction de la pauvreté. L'étude recommanderait aussi plusieurs mesures pour stimuler la production et l'investissement dans l'agriculture. Les résultats de l'étude de la FAO contribueraient de façon utile à la préparation des programmes nationaux.

9. Le **représentant du Haut Commissariat pour les réfugiés** a indiqué que le HCR avait adressé une circulaire à tous les bureaux extérieurs, leur demandant de participer au processus préparatoire au niveau des pays. L'incidence socio-économique des flux de réfugiés était une question importante qui méritait une étude sérieuse dans l'optique de la planification des dispositifs de préparation et d'intervention d'urgence. Une autre question à examiner était celle de l'incidence sur l'environnement des flux de réfugiés.

10. La **représentante du Programme commun des Nations Unies sur le virus d'immunodéficience humaine et le syndrome d'immunodéficience acquise (ONUSIDA)** a présenté le travail de son organisation en mettant l'accent sur l'incidence négative du VIH sur l'économie, les bénéfices des entreprises, la production alimentaire et le secteur social dans les pays en développement. L'Afrique reste le continent le plus touché par le VIH/sida et une importance particulière devrait être accordée aux PMA de ce continent durant les préparatifs de la Conférence. Outre les gouvernements et les organismes de l'ONU, ONUSIDA s'efforçait d'impliquer le secteur privé et les ONG dans la lutte contre l'épidémie du sida. Il demandera à ses équipes interpays et ses conseillers en matière de programme par pays à Addis-Abeba et à Bangkok de contacter la CEA et la CESAP afin de participer aux préparatifs au niveau local. Enfin, ONUSIDA souhaiterait participer aux équipes constituées sur la question du VIH/sida et travaillera, dans cette optique, en étroite coopération avec les organisations coparrainantes.

11. La **représentante de l'Organisation mondiale de la santé (OMS)** a fait savoir que son organisation était en train de rédiger un document qui serait prêt en janvier 2001. L'OMS souhaiterait jouer un rôle de coordination pour la question de la prestation de services sociaux. Elle fera de son mieux pour contribuer au processus préparatoire de la Conférence au niveau local et au niveau mondial.

12. La **représentante du Haut Commissariat pour les droits de l'homme** a fait référence au document distribué par son organisation à la réunion interinstitutions. Les droits de l'homme intéressant un grand nombre de domaines ont été mentionnés dans la Déclaration de Paris et le Programme d'action pour les années 90 en faveur des PMA adopté lors de la deuxième Conférence de l'ONU. Le Haut Commissariat pour les droits de l'homme a invité le Comité préparatoire à consulter les recommandations du Comité sur les droits économiques et culturels ainsi que les études des rapporteurs spéciaux sur l'incidence de la dette extérieure et des programmes d'ajustement structurel sur les droits de l'homme. Il fallait espérer que ces questions seraient aussi adéquatement prises en compte lors de la troisième Conférence sur les PMA.

13. La **représentante du Département de l'information** a estimé que les activités de sensibilisation en vue de la Conférence constituaient un enjeu majeur. La collaboration entre le Département de l'information et la CNUCED a bien fonctionné, notamment pour la mise au point de l'emblème, du site Web et des brochures de la Conférence. Le Département de l'information a maintenu des contacts étroits avec tous les centres d'information de l'ONU et continuera de le faire. Cependant, il fallait faire beaucoup plus et la représentante du Département de l'information a de-

mandé instamment à tous les participants à la réunion d'informer leurs départements de l'information respectifs des résultats de la réunion, du Forum consultatif et de la première session du Comité préparatoire intergouvernemental. Elle a mis en garde contre une prolifération des slogans pour la conférence, considérant qu'un seul suffirait. Outre la préparation de produits spécifiques (emblème, site Web), le Département de l'information contribuera à la couverture de l'événement par la presse et à l'organisation des entretiens par les journalistes. La représentante du Département de l'information a demandé à la Secrétaire exécutive de fournir à son département une liste (ainsi que les numéros de téléphone et de télécopie) des hauts responsables qui pourront être joints pour un entretien. Sur cette liste devraient figurer des spécialistes de secteurs particuliers qui pourraient fournir, le cas échéant, des informations détaillées.

14. Le **représentant du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)** a souligné que l'une des causes essentielles de la dégradation de l'environnement mondial était la pauvreté généralisée. Le PNUE, dans le cadre de l'effort qu'il déploie pour assurer la mise en oeuvre cohérente des aspects du développement durable qui concernent l'environnement, a contribué à faire progresser le programme de développement en faveur des PMA, en particulier grâce à ses activités dans la région africaine. Par exemple, dans l'un de ses domaines principaux d'intervention, l'appui à l'Afrique, le PNUE a participé de plusieurs manières à l'Initiative spéciale du Secrétaire général en faveur de l'Afrique, y compris en assurant la présidence du Groupe de travail chargé de la question de l'eau et a aussi contribué à mobiliser l'appui politique et à renforcer les institutions dans l'optique des négociations internationales, notamment grâce à la revitalisation de la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement. L'expérience acquise par le PNUE dans le cadre de ces initiatives devrait lui permettre de contribuer utilement aux préparatifs des plans d'action nationaux et du Programme d'action de la Conférence.

15. Le **représentant de l'Union internationale des télécommunications (UIT)** a indiqué que son organisation accordait la priorité aux PMA. La Conférence mondiale de développement des télécommunications, qui s'est tenue à Malte en 1998, a adopté un programme spécial en faveur de ces pays et est convenue que, pour arriver à des résultats concrets, il fallait se concentrer sur seulement quelques PMA à la fois. Une circulaire a été envoyée par l'UIT à tous les ministres des communications, recommandant que les technologies de l'information et des communications figurent en bonne place dans les programmes nationaux qu'ils présenteront à la Conférence. L'UIT préparera un document analysant les progrès réalisés depuis la dernière Conférence sur les PMA. Enfin, elle souhaiterait participer à l'organisation de la manifestation parallèle sur le commerce électronique.

16. Le **représentant de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI)** s'est félicité de l'approche novatrice adoptée pour la préparation de la troisième Conférence sur les PMA. La CNUCED et l'OMPI entretiennent d'excellents liens de coopération sur la question des pays les moins avancés, y compris au plus haut niveau. Le représentant de l'OMPI a souscrit aux vues du Secrétaire général adjoint de la CNUCED concernant l'intégration, l'appropriation, l'action et la mise en oeuvre. Le nouveau Programme d'action en faveur des PMA devait être concret, quantifiable, mesurable et applicable. L'OMPI a contribué aux préparatifs de la troisième Conférence sur les PMA de deux manières : i) organisation d'une table ronde interrégionale à haut niveau sur les pays les moins avancés et la propriété intellectuelle; les résultats de cette réunion seront publiés et contribueront au processus pré-

paratoire; ii) réunions régionales et interrégionales pour la région de l'Asie et du Pacifique, tenues à Katmandou en mai 2000, une réunion devant ultérieurement être organisée pour l'Afrique et les PMA de la région arabe; les résultats de ces réunions constitueront aussi un apport au processus préparatoire. L'objectif de ces réunions était de démythifier la propriété intellectuelle et d'encourager son utilisation dans les PMA.

17. Le **représentant de l'UNICEF** a considéré que le grand nombre de conférences et de sommets mondiaux des Nations Unies a entraîné un certain degré de lassitude à l'égard de ce type de réunions parmi les parties prenantes. Il importait donc de faire en sorte que la troisième Conférence sur les PMA soit novatrice et se traduise par des engagements concrets. À cet égard, le représentant de l'UNICEF a souligné la nécessité de faire en sorte que les réunions importantes ne se tiennent pas simultanément et qu'il n'y ait pas de chevauchements de leurs objectifs et de leurs activités.

18. Le **représentant du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)** a rappelé la nécessité de la plus large participation possible des institutions basées à New York. Il a confirmé que l'UNICEF était prêt à participer activement au processus préparatoire et à la Conférence elle-même. Il a noté en particulier que l'UNICEF pourrait contribuer positivement au débat interactif sur la prestation de services sociaux et souhaiterait tout particulièrement jouer un rôle d'appui pour la préparation de cette manifestation. Le représentant a souligné que le débat sur cette question devrait tirer parti du grand nombre d'initiatives déjà engagées dans ce domaine et tenir compte des travaux réalisés par l'Équipe spéciale sur les services sociaux pour tous.

19. Le **représentant du Centre du commerce international (CCI)** s'est déclaré très satisfait de l'approche de base adoptée pour la Conférence. Le CCI est en train de mettre au point une stratégie concernant les femmes et le développement du commerce et de travailler en collaboration avec une association féminine sur la question du commerce électronique en Afrique. Ces données d'expérience pourraient être partagées à l'occasion d'une manifestation parallèle sur les femmes. Cela devrait être confirmé. Un forum à haut niveau sur les stratégies nationales à l'exportation a été organisé l'année précédente par le CCI et un forum de même type sur le développement du commerce dans l'économie numérique est prévu pour l'automne 2000, afin de faire le point des techniques du commerce électronique les plus adaptées aux besoins des pays en développement. Les résultats de cette rencontre pourraient être utilisés dans le cadre de la manifestation parallèle sur le commerce électronique, complétant les travaux de la CNUCED. Le Programme intégré CNUCED/OMC/CCI d'assistance technique en faveur d'un certain nombre de pays les moins avancés et d'autres pays d'Afrique pourrait être examiné à l'occasion de la troisième Conférence sur les PMA. Tout un ensemble d'activités, comprenant notamment le renforcement de la compétitivité, la coopération Sud-Sud, la diversification verticale des exportations et la réduction de la pauvreté grâce aux exportations, en particulier dans les pays les moins avancés, seront poursuivies. Le CCI étudiera la possibilité de fusionner le Forum à haut niveau sur la stratégie avec la Table ronde sur le secteur des entreprises. Il est particulièrement intéressé par une participation aux préparatifs de fond du débat interactif envisagé sur le thème « Commerce international, produits de base et services ». La formulation, le suivi, l'évaluation et le recentrage des stratégies à l'exportation (y compris l'utilisation de l'IED en faveur de ces stratégies) sont autant d'éléments qui pourraient être étudiés dans le cadre du Forum sur les entreprises des PMA. Cette manifestation réunirait des acteurs du

secteur public et du secteur privé prêts à partager leur expérience. Ces idées, qui n'en sont encore qu'à un stade préliminaire, sont pertinentes et utiles et pourraient être intégrées de façon intéressante dans le Programme d'action en faveur des PMA.

20. **La représentante de la Banque mondiale** a noté que la troisième Conférence sur les PMA constituait une occasion unique pour ces pays de débattre de questions intéressant le commerce et les problèmes macroéconomiques et sociaux. Elle a souligné la nécessité de relier les préparatifs de la Conférence à ceux de l'ensemble des conférences de l'ONU, en particulier la rencontre à haut niveau sur le financement du développement. Elle a aussi noté que la Conférence serait l'occasion de se concentrer non seulement sur les problèmes commerciaux, sur lesquels la Banque travaille activement grâce au Cadre intégré, mais aussi sur les conditions macroéconomiques d'ensemble. La représentante de la Banque mondiale a indiqué que l'aide fournie par la Banque aux PMA pour mettre au point des stratégies de réduction de la pauvreté pourrait être une contribution importante et que des débats étaient en cours avec le secrétariat de la CNUCED sur la meilleure façon de tirer parti de ces stratégies par pays pour améliorer le processus préparatoire de la Conférence et susciter des interactions entre ces stratégies et les résultats de la Conférence.

21. **Le représentant de l'Organisation internationale du Travail (OIT)** a estimé que le processus interinstitutionnel était à l'origine d'initiatives importantes et que davantage d'institutions et de secteurs devraient y participer. L'OIT était actuellement en train de concrétiser sa contribution au processus de la troisième Conférence sur les PMA. Des initiatives faisant intervenir les gouvernements et le secteur privé ont été étudiées et le Secrétaire général de l'ONU lancera la semaine suivante l'initiative Global Compact impliquant employeurs et salariés afin de promouvoir la déclaration sur les normes du travail. L'OIT est fermement convaincue que l'emploi est un élément indispensable du développement, de la protection sociale, y compris l'exercice d'un travail dans des conditions décentes, et du dialogue social. Au cours de l'année écoulée, à la demande du Conseil économique et social, elle a établi un rapport sur la lutte contre la pauvreté, l'emploi, le progrès des femmes et les conditions décentes de travail. De nouveaux travaux seront réalisés sur la promotion de l'emploi grâce au développement des petites entreprises, eu égard en particulier à des questions comme les conditions macroéconomiques, l'incidence sociale et les activités propres à créer des emplois. Ces idées pourraient être approfondies et contribuer de façon concrète à une conférence orientée sur les résultats.

22. **Le représentant de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO)** a noté que seul un pays moins avancé (Yémen) relevait de la compétence de la Commission. Il a reconnu que des liens de coopération avaient été établis entre le Gouvernement du Yémen et la CNUCED pour la préparation du rapport national de ce pays. Il demandera au secrétariat de la CNUCED d'autres indications sur le rôle des commissions régionales dans les préparatifs de la Conférence, en particulier si cette participation devait avoir des incidences financières.

23. **Le représentant du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)** a fait savoir qu'il a été demandé aux bureaux du PNUD dans les PMA de soutenir pleinement le processus préparatoire. Il s'agissait non seulement de mobiliser les bureaux du PNUD mais aussi l'ensemble du système du coordonnateur résident dans chaque pays, alors que le PNUD devait jouer un rôle important dans la mobilisation des équipes de pays de l'ONU. Dans l'immédiat, le bureau du PNUD à New York envisageait de suivre la préparation des études nationales dans l'ensemble

des pays les moins avancés par l'intermédiaire des directeurs des bureaux régionaux. Le PNUD a aussi demandé à l'unité économique de tous ses bureaux situés dans des PMA africains d'aider les comités préparatoires nationaux et les spécialistes locaux à améliorer la qualité du Programme national d'action. Le PNUD reste aussi en contact avec le Groupe des Nations Unies pour le développement afin d'assurer que tous les organismes des Nations Unies participent aux préparatifs.

III. Déclaration de clôture de la présidence

24. La Présidente a remercié tous les participants de leurs excellentes contributions. La réunion augure bien du travail collectif qui sera réalisé dans les mois à venir pour préparer la troisième Conférence sur les PMA.

25. Elle a remercié particulièrement ceux qui ont collaboré avec le secrétariat de la Conférence au cours des derniers mois dans le cadre de plusieurs activités et a fait part de sa profonde appréciation aux organisations qui ont établi des contributions écrites pour le Comité préparatoire intergouvernemental. Certaines organisations se sont déclarées très intéressées par une participation à plusieurs domaines clés à la fois de la Conférence et du processus préparatoire. Le secrétariat de la Conférence est tout à fait prêt à collaborer avec elles. La Présidente a invité à nouveau tous les représentants à contacter le secrétariat de la Conférence dans les jours à venir pour examiner les rôles particuliers que leurs organisations souhaitent jouer dans le cadre des activités préparatoires.

26. Le secrétariat de la Conférence sera prêt à organiser des réunions informelles la semaine suivante. Il fournira aussi tous les matériaux disponibles utilisés pour les présentations « Power Point ».

Annexe I

Contributions des différentes institutions

Bureau du Coordonnateur spécial pour l'Afrique et les pays les moins avancés

Le Bureau a établi une note de synthèse sur les conférences mondiales et leurs liens avec le Programme d'action pour les années 1990 en faveur des pays les moins avancés.

Le Bureau est prêt à apporter sa contribution dans les domaines ci-après :

- i) Renforcement des capacités de production dans le secteur de l'énergie et réunion d'un groupe d'experts sur la science et la technique, en collaboration avec d'autres organismes des Nations Unies;
- ii) Forum des femmes chef d'entreprise.

CESAP

La CESAP a établi trois évaluations sous-régionales sur les PMA d'Asie du Sud-Est, d'Asie du Sud et de la région du Pacifique. Une synthèse sera prête à la mi-août. Une conférence régionale intergouvernementale devrait se tenir au quatrième trimestre de 2000 afin de déterminer la position des PMA de la région Asie-Pacifique en vue de la réunion mondiale. Une réunion spéciale de la Commission consacrée aux PMA devrait également avoir lieu au début du premier trimestre de 2001.

FAO

La FAO a indiqué lors de la dernière réunion interinstitutions qu'elle procéderait à une très large étude du développement agricole dans les PMA. Elle examinerait notamment le potentiel agricole de ces pays, les possibilités qui s'offrent à eux et les problèmes auxquels ils sont confrontés du fait de l'environnement extérieur ainsi que les stratégies agricoles nationales.

OMS

L'OMS établit actuellement un document analytique sur la santé, à titre de contribution au thème de la prestation de services sociaux. Cette étude sera prête en janvier 2001.

L'Organisation collabore également avec ONUSIDA.

ONUSIDA

ONUSIDA participera, par l'intermédiaire de ses bureaux régionaux, à l'élaboration des plans d'action nationaux.

ONUSIDA souhaiterait participer aux équipes constituées sur la question du VIH/sida et collaborera étroitement à cet égard avec les organisations coparrainantes.

Département de l'information

Le Département de l'information a participé à la conception du site Web de la Conférence, de son emblème et des directives régissant son utilisation, ainsi que de la brochure de la Conférence. Il collaborera avec la CNUCED pour orienter les activités de sensibilisation et d'information lors du processus préparatoire et de la Conférence elle-même.

PNUE

Le PNUE étudiera la possibilité de collaborer avec la FAO dans le domaine de la gestion des ressources naturelles et de la sécurité alimentaire ainsi qu'avec le HCR pour tout ce qui touche aux réfugiés écologiques.

UIT

L'UIT a adressé des circulaires à tous les ministres des télécommunications des PMA afin de leur demander de faire figurer en bonne place les techniques d'information et de télécommunications dans les programmes d'action nationaux.

Elle présentera un document global sur le développement des télécommunications dans les PMA depuis la dernière Conférence.

Elle envisage la possibilité de participer à l'organisation d'une manifestation consacrée au commerce électronique.

CCI

Le CCI étudie le rôle des femmes dans le développement du commerce et ces travaux devraient lui permettre de contribuer au Forum des femmes chef d'entreprise. Le Centre devra confirmer que cette activité est suffisamment avancée pour qu'une contribution soit effectivement possible.

Un forum à haut niveau sur la promotion des exportations dans l'économie numérique, qui pourrait contribuer à la manifestation parallèle consacrée au commerce électronique, doit être organisé en septembre 2000.

Le CCI examine avec la CNUCED son rôle de chef de file dans l'organisation d'une table ronde sur le secteur des entreprises. Le Centre aimerait fusionner cette table ronde avec les activités de formulation des stratégies à l'exportation, en tirant parti des conclusions du Forum à haut niveau organisé l'année précédente sur le thème « Nouvelle conception de la promotion des exportations – une vision stratégique ».

Banque mondiale

La Banque travaille directement avec la CNUCED dans le domaine des échanges et continuera à contribuer au Cadre intégré.

Elle étudie avec la CNUCED la possibilité de mettre en commun les données d'expérience tirées des stratégies de réduction de la pauvreté appliquées au niveau des pays, afin d'améliorer le processus préparatoire de la Conférence.

CEA

La CEA prépare activement la Conférence des ministres africains des finances, au cours de laquelle se tiendra la manifestation spéciale consacrée aux pays les moins avancés d'Afrique.

OMPI

L'OMPI a contribué aux préparatifs de la troisième Conférence des Nations Unies sur les PMA de deux manières : i) organisation d'une table ronde interrégionale à haut niveau sur les PMA et la propriété intellectuelle, dont les conclusions seront publiées et communiquées au Comité préparatoire; ii) organisation de réunions régionales et interrégionales pour la région de l'Asie et du Pacifique, tenues à Katmandou en mai 2000, qui devraient être suivies d'une réunion pour l'Afrique et les PMA de la région arabe; les conclusions de ces réunions contribueront également au processus préparatoire.

OMC

L'OMC est déterminée à améliorer l'accès aux marchés des PMA et la qualité de l'aide commerciale afin de permettre à ces pays de tirer parti du système d'échanges multilatéraux et de faciliter leur intégration dans l'économie mondiale.

L'activité centrale de l'OMC consiste à éliminer progressivement les obstacles au commerce par le biais de négociations et d'améliorations autonomes de l'accès aux marchés. Le 3 mai 2000, le Directeur général a indiqué que plusieurs membres de l'OMC avaient fait part des mesures qu'ils avaient prises et qu'ils comptaient prendre pour améliorer l'accès aux marchés des PMA. Le Directeur général reste déterminé, en consultation avec les États membres, à continuer d'améliorer l'accès aux marchés des PMA. Tout nouveau progrès dans ce sens sera signalé.

Les efforts de l'OMC en matière d'assistance technique s'inscrivent dans le Cadre intégré pour l'assistance technique liée au commerce en faveur des PMA. À cet égard, l'OMC et d'autres institutions chefs de file du Cadre intégré (CIC, Fonds monétaire international (FMI), CNUCED, PNUD, Banque mondiale) assurent actuellement le suivi des décisions prises par les directeurs et représentants des institutions pour améliorer le Cadre intégré.

Annexe II

Ordre du jour

10 heures-13 heures Ouverture de la réunion par Mme Anna Kajumulo Tibaijuka, Secrétaire exécutive de la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés

Adoption de l'ordre du jour de la réunion

Observations liminaires de M. Carlos Fortin, Secrétaire général adjoint de la CNUCED

Déclaration de la Secrétaire exécutive de la Conférence sur l'état d'avancement du processus préparatoire de la Conférence, sur les questions dont était saisi le Comité préparatoire intergouvernemental à sa première réunion et sur l'élaboration des programmes d'action nationaux

Présentation par la Secrétaire de la Conférence de la structure et de l'organisation envisagées pour la Conférence

Débat général

15 heures-18 heures Rapports des organisations et des institutions spécialisées sur leurs contributions au processus préparatoire de la Conférence et à la Conférence elle-même

Échanges de vues

Synthèse de la Présidente

Clôture de la réunion

Annexe III

Participation

1. Les États ci-après étaient représentés à la réunion :
Japon, République centrafricaine, Saint-Siège.
2. L'organisation intergouvernementale ci-après était représentée à la réunion :
Communauté européenne.
3. Les institutions spécialisées et organisations apparentées ci-après étaient représentées à la réunion :
Organisation internationale du Travail (OIT)
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)
Organisation mondiale de la santé (OMS)
Banque mondiale
Union internationale des télécommunications (UIT)
Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI)
Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI)
4. La Commission économique pour l'Afrique, la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale, le Programme des Nations Unies pour le développement, le Programme des Nations Unies pour l'environnement, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, ONUSIDA, le Bureau du Coordonnateur spécial pour l'Afrique et les pays les moins avancés et le Département de l'information étaient représentés à la réunion. Le Centre du commerce international CNUCED/OMC était également représenté.